

Marie-France Rochard

169, rue Peignaux-Dame -69620- Le Bois-d'Oingt

04 74 71 66 68 [mf.rochard@orange.fr](mailto:mf.rochard@orange.fr)

Le Bois-d'Oingt, le 10 décembre 2012

Monsieur le Maire,

Je vous remercie de votre réponse rapide.

Si rapide, me semble-t-il que vous n'avez pas lu avec attention le contenu de ma lettre.

- Je ne prétends pas parler au nom de tous les membres de la commission. Je n'ai pas cherché à les mobiliser. Ma phrase : « Nous protestons contre la mise à l'écart... » vient immédiatement après « Plusieurs membres de l'association... »
- Vous ne pouvez pas nier cette méthode de travail que vous avez choisie. C'était votre droit de le faire et votre responsabilité de mettre des limites à ce processus démocratique.  
L'impréparation de la réunion de mercredi est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase...
- Je n'accuse personne de quoi que ce soit : de nombreuses personnes au Bois-d'Oingt ont des terrains à vendre ou des projets de construction. C'est légitime qu'elles s'en préoccupent, quel que soit leur niveau de responsabilité. Ensuite, il y a des priorités à choisir.
- Parler de rétention au Bois-d'Oingt, où les projets foisonnent, n'est pas très adapté.
- Je redis ce que j'ai bien souvent évoqué : ce qui est important, ce n'est pas tant le nombre de constructions que la qualité du projet, de son environnement, de son intégration dans le paysage et dans le cadre de vie du bourg. Voies de circulation, espaces publics, parkings, bâtiments publics doivent se développer dans les douze ans qui viennent, en même temps que l'habitat privé. Vous avez été certainement intéressé par le contenu du rapport du paysagiste que vous avez bien voulu nous communiquer.
- Je précise en ce qui concerne le bourg ouest, qu'il est en effet étonnant de voir ressurgir tel quel le projet de 2007 de M. Charvet. Son ancienne responsabilité de maire lui permettait de s'engager sur un projet de cette taille ; mais les circonstances ont largement changé.

-

- Je me tiens à votre disposition pour vous commenter point par point les documents du nouveau projet dès que nous les aurons. Mais entre temps, vous l'aurez présenté au Conseil municipal.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Marie-France Rochard

Je joins copie de la liste de questions envoyée début octobre, et à laquelle je n'ai jamais eu de réponse.